

## Alerte Média

### Contact Presse

La Nouvelle Agence, Océane Simon  
01 83 81 76 81- [oceane@lanouvelle-agence.com](mailto:oceane@lanouvelle-agence.com)

## Geneanet lance son offre Geneanet ADN qui ambitionne de devenir la plus grande base de correspondances ADN en Europe

Paris, le 18 février 2020 - En ce début d'année 2020, le débat sur le Projet de Loi Bioéthique a continué à animer le Sénat. Suite à ses nombreuses auditions, la commission spéciale bioéthique du Sénat avait proposé un aménagement de la loi permettant d'autoriser les tests ADN à visée généalogique qui n'a finalement pas été retenu. À défaut de pouvoir encore proposer des tests ADN à visée généalogique en France, et face à une demande croissante et récurrente de ses utilisateurs, Geneanet, premier site européen de généalogie en ligne, lance sa nouvelle offre **Geneanet ADN**, pour décloisonner les pratiques généalogiques.

### L'offre Geneanet ADN

En juin 2019, Geneanet menait un sondage éclairant auprès de sa communauté : 71% des sondés affirmaient alors avoir déjà fait un test ADN ou envisageaient de le faire, malgré leur interdiction en France. Aujourd'hui, **plus d'un million de Français** auraient déjà réalisé un test ADN sans qu'aucune sanction n'ait été appliquée, ni aux utilisateurs, ni aux sociétés étrangères qui les commercialisent.

Geneanet ADN permet ainsi à une personne ayant déjà réalisé un test ADN à vocation généalogique, sur un site tiers, d'envoyer gratuitement le fichier brut de ses résultats sur Geneanet.

Ce fichier est comparé aux autres fichiers de la base afin de déterminer les segments d'ADN communs avec les autres participants. Il est alors possible de connaître le nom ou le pseudonyme de ces utilisateurs partageant le même segment d'ADN, mais également de les contacter si la personne le souhaite.

*"Basé en France, Geneanet respecte le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) qui lui interdit de faire un autre usage des données ADN que celui pour lequel l'utilisateur a consenti. L'utilisateur reste propriétaire de ses données et peut les retirer à tout moment sans que Geneanet n'en conserve la moindre copie."* précise Christophe Becker, Directeur de Geneanet.

Geneanet lance officiellement sa nouvelle offre *Geneanet ADN*, proposée depuis quelques jours déjà en bêta-test, ce mardi 18 février 2020, et ambitionne de construire la plus grosse base européenne de correspondances ADN. Plus il y a de participants, plus il est possible de croiser les résultats ADN, et plus les chances de découvrir un cousin éloigné ou toute une branche encore inconnue sont nombreuses !

### **Les tests ADN à visée généalogique : un outil supplémentaire précieux pour les généalogistes**

Les tests ADN généalogiques permettent à un généalogiste de trouver des cousinages par l'ADN avec d'autres personnes ayant réalisé le même test. C'est un outil supplémentaire au service de la généalogie qui peut s'avérer précieux pour retrouver des cousins éloignés ou découvrir de nouvelles branches lorsque les actes d'état civil sont incomplets.

*"Les tests ADN permettent d'obtenir plusieurs types d'informations, notamment l'existence de liens de parenté entre les individus et c'est ce qui intéresse le plus les généalogistes : en identifiant les segments d'ADN partagés entre deux personnes, il est possible de déterminer s'il existe un lien de parenté, plus ou moins proche, et ainsi orienter ses recherches pour découvrir une nouvelle branche de son arbre. Ces comparaisons sont extrêmement fiables et il est scientifiquement admis qu'à partir de 0.7% d'ADN partagé, deux personnes auront avec certitude un ancêtre commun pouvant être situé jusqu'à la 8ème génération."* explique Jonathan Grandaubert, ancien Ingénieur de recherche à l'Institut Pasteur et aujourd'hui bio-informaticien chez Geneanet, chargé du développement de l'algorithme de correspondances ADN.

#### **À propos de Geneanet**

Leader européen de la généalogie, Geneanet est un site collaboratif, contributif et freemium créé en 1996 par des passionnés de l'histoire des familles. Geneanet donne le LA à l'ère moderne de la généalogie et est le fruit d'une communauté de plus de 4 millions de membres. À ce jour, plus d'1,2 millions d'arbres généalogiques ont été créés et près de 7 milliards d'individus sont référencés sur le site. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.geneanet.org](http://www.geneanet.org)